

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE AU 140, RUE PRINCIPALE OUEST, LUNDI LE 15  
SEPTEMBRE 2025 À 19 HEURES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME  
JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.

Les conseillers présents :        Steven Allain  
                                                 Caroline Bujold  
                                                 Guillaume Poirier  
                                                 Laurent St-Onge  
                                                 Yves Barriault

Sont également présents :        Monsieur Jordan Charest, directeur général et  
                                                 greffier-trésorier  
                                                 Madame Christine Henry, directrice générale  
                                                 et greffière-trésorière adjointe

.....

**213-09-2025        OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h elle invite les élus à prendre en considération l’ordre du jour proposé.

.....

**214-09-2025        ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers que l’ordre du jour soit accepté et qu’il demeure ouvert à toute modification.

.....

**215-09-2025        ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AOÛT 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 et qu’ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le procès-verbal du 11 août 2025.

.....

**216-09-2025        ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2025 et qu’ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le procès-verbal du 18 août 2025.

.....

217-09-2025

ARRIVÉ DU CONSEILLER FRANÇOIS POIRIER

.....

218-09-2025

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 248 443,64 \$, la directrice générale et greffière-trésorière adjointe est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

219-09-2025

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 350-2025 (CONTRÔLE/SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGATION DU POUVOIR D'AUTORISER DES DEPENSES)

ATTENDU QU'un avis de motion doit précéder l'adoption d'un règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold, et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller Yves Barriault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption le Règlement n° 350-2025 intitulé « Contrôle/suivi budgétaires et délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses », remplaçant et abrogeant le Règlement n° 241-2007.

QUE copie du projet de règlement soit déposée séance tenante; dispense de lecture accordée, les membres du Conseil déclarant en avoir pris connaissance; et :

QUE le projet de règlement soit mis à la disposition du public conformément à la Loi.

.....

220-09-2025

PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise ce qui suit :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP ;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

.....

**221-09-2025      APPUI FINANCIER – COUPE DES GRANDS A (CLUB DE SOCCER BDC)**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, le 8 septembre 2025, une demande d'appui financier du Club de Soccer BDC afin de soutenir les jeunes qui participeront à la Coupe des Grands A à Magog, le 21 septembre 2025 ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encourager la participation des jeunes à des activités sportives structurées ;

ATTENDU QUE la demande est conforme à l'esprit de la *Politique municipale relative aux dons et commandites*, le cas échéant ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un don de 100 \$ au Club de Soccer BDC pour soutenir la participation des jeunes à la Coupe des Grands A – Magog (21 septembre 2025) ;

D'autoriser la direction générale et greffière-trésorière à émettre le paiement et à signer tout document requis, et de transmettre copie de la présente résolution au Club de Soccer BDC (infosoccerbdc@gmail.com).

.....

**222-09-2025      PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue.

.....

**223-09-2025      CLÔTURE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 26.

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....